



## FICHE D'INSCRIPTION CANTINE/GARDERIE 2025-2026

Rappel du règlement de la cantine :  
Les jours de cantine ne sont pas permutables, ni remboursés pour absence pour convenance personnelle. Les repas sont remboursés au-delà de deux jours d'absences consécutifs avec certificat médical à l'appui.

**Fiche à rendre au plus tard le 1 septembre 2025 en format papier.**

1<sup>er</sup> enfant

NOM-PRENOM :

CLASSE :

**Garderie du matin** Cochez la case si vous souhaitez y inscrire votre enfant (Forfait de 60 € pour l'année). Sans inscription à l'année le montant de la garderie par enfant et par jour s'élève à 2.50 € au-delà de 6 passages maximum le forfait annuel vous sera facturé.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
RESTAURANT SCOLAIRE				
GARDERIE DU SOIR				

2<sup>ème</sup> enfant

NOM-PRENOM :

CLASSE :

**Garderie du matin** Cochez la case si vous souhaitez y inscrire votre enfant (Forfait de 60 € pour l'année). Sans inscription à l'année le montant de la garderie par enfant et par jour s'élève à 2.50 € au-delà de 6 passages maximum le forfait annuel vous sera facturé.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
RESTAURANT SCOLAIRE				
GARDERIE DU SOIR				

3<sup>ème</sup> enfant

NOM-PRENOM :

CLASSE :

**Garderie du matin** Cochez la case si vous souhaitez y inscrire votre enfant (Forfait de 60 € pour l'année). Sans inscription à l'année le montant de la garderie par enfant et par jour s'élève à 2.50 € au-delà de 6 passages maximum le forfait annuel vous sera facturé.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
RESTAURANT SCOLAIRE				
GARDERIE DU SOIR				